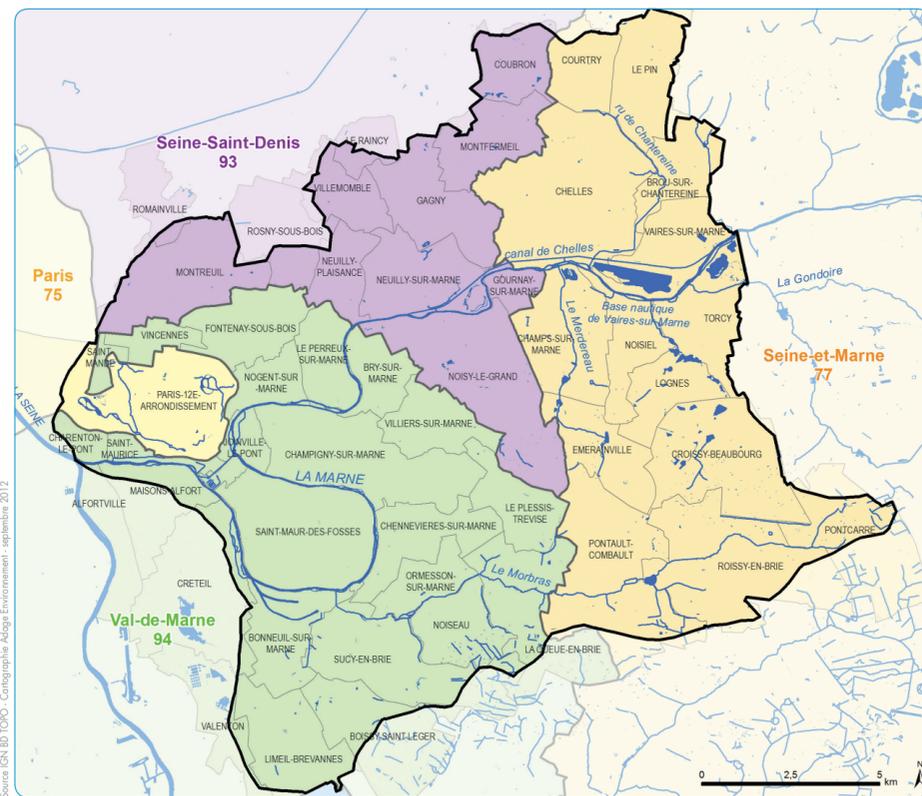


## Le territoire, acteur du SAGE Marne Confluence



### Quelques chiffres clés

- Territoire**  
 52 communes  
 4 départements  
 → Paris  
 → Val-de-Marne  
 → Seine-Saint-Denis  
 → Seine-et-Marne
- 1 région : Ile-de-France  
 Surface : 270 km<sup>2</sup>
- Population :**  
 1 215 000 habitants  
 + 200 000 habitants depuis 1982
- Occupation du sol :**  
 → 71 % de surfaces urbanisées  
 → 29 % de surfaces naturelles ou agricoles

En plus des collectivités territoriales, sont associés au SAGE les usagers de l'eau (pêcheurs, sportifs pratiquant des activités nautiques...), les représentants de l'Etat, les associations et les professionnels (agriculteurs, le Port de Paris...).

### L'eau sous toutes ses formes

- Bassin hydrographique :**  
 Seine-Normandie
- Masses d'eau superficielles :**  
 → Marne (de la Gondoire à la Seine)  
 → Morbras  
 → ru du Merdereau  
 → ru de Chantereine
- Masses d'eau artificielles :**  
 → canal de Chelles  
 → base de Vaires-sur-Marne
- Masses d'eau souterraines :**  
 → Eocène Valois  
 → Tertiaire - Champigny-en-Brie et Soissonnais

## 2016 : consulter les collectivités et les habitants

### Le SAGE au fil de l'eau



# une stratégie commune :

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

# SAGE

Marne Confluence

synthèse  
 juin 2015

Source IGN BD TOPO - Cartographie Adage Environnement - septembre 2012

Conception graphique : DAC communication (01 45 23 44 57)

## 2013 : l'état des lieux, connaître avant d'agir

### Un diagnostic pour analyser l'eau et ses usages

L'état des lieux de la situation des ressources en eau, des milieux aquatiques et des usages du territoire a été dressé en 2013. Il a révélé les attentes des acteurs et formulé des enjeux locaux et réglementaires. Concilier les multiples usages, la préservation des milieux naturels et le développement du territoire, tel est le défi à relever par le SAGE.



Aménager les berges, partager la voie d'eau entre navigations, sports et loisirs, redécouvrir les affluents, c'est permettre à tous les usagers de profiter de l'eau.



Reconquérir les cours d'eau et les zones humides pour les rendre plus naturels, restaurer les continuités écologiques pour valoriser les fonctions de ces milieux aujourd'hui fortement dégradés.



Améliorer l'assainissement et les rejets dans les rivières, c'est demain rendre possible un retour à la baignade et assurer la production d'une eau potable de qualité.

Mettre en valeur et renforcer la qualité des paysages de l'eau pour en faire un atout sur le territoire.



Adapter le territoire au risque d'inondation, diminuer le ruissellement et ses impacts, c'est mieux prendre en compte les risques hydrologiques dans l'aménagement.

C'est pour répondre à ces enjeux qu'une stratégie et des actions doivent être mises en place dans le cadre du SAGE par l'ensemble des acteurs du territoire.

## 2014 : une stratégie commune

### 3 ambitions complémentaires pour Marne Confluence

#### Atteindre les objectifs écologiques et de qualité pour nos rivières

Des milieux (rivières, zones humides...) dégradés sous l'effet des pressions urbaines

Pour demain

- Redonner vie aux rivières et aux espaces aquatiques
- Pérenniser la production d'eau potable



#### Retrouver la baignade et des rivières vivantes

La baignade en Marne est interdite depuis 1970 et les affluents ont été longtemps délaissés, en raison d'une qualité d'eau dégradée.

Pour demain

- Définir les conditions d'un retour à la baignade en Marne
- Rendre plus attractives nos rivières (La Marne et ses affluents)



#### Faire de l'eau, de ses paysages et de ses usages un atout pour le développement du territoire

L'eau, élément central du paysage de Marne Confluence n'est aujourd'hui pas assez visible et accessible pour les habitants et usagers du territoire.

Pour demain

- Redessiner les paysages urbains autour de l'eau
- Intégrer l'eau dans la ville par l'aménagement d'espaces aux multiples fonctions : naturelle, technique, loisirs (promenades, sports...)



Un engagement pour faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire

#### Un SAGE pour :

- Déterminer une stratégie qui réconcilie développement territorial et préservation de l'eau et des milieux.
- Formaliser des engagements opérationnels et préciser les modalités de mise en œuvre (organisation des acteurs, animation du territoire, pilotage des actions...)

## 2015 : rédiger ensemble le SAGE Marne Confluence

### LE SAGE, c'est :

Un PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable)

- Il fixe les enjeux et les objectifs généraux de gestion équilibrée de la ressource en eau.
- Il indique les dispositions pour répondre aux objectifs généraux (actions, connaissances...).

### Un règlement

- Il fixe les règles que les acteurs de l'eau et de l'aménagement doivent strictement respecter pour permettre l'atteinte des objectifs du SAGE.

### Un tableau de bord

- Il organise le suivi des actions.

### Un rapport d'évaluation environnementale

« Le SAGE : une rédaction collective pour répondre aux besoins de tous ».



### La portée juridique du SAGE :

Les deux documents principaux du SAGE, le PAGD et le règlement, sont pourvus d'une portée juridique forte mais différente :

- Les décisions administratives et les documents d'urbanisme (SCOT, PLU...) doivent être compatibles avec le PAGD. Il ne doit pas y avoir de contradictions majeures avec les dispositions du SAGE.
- Le règlement est opposable à l'administration et directement aux tiers. Tout manquement au respect de ces règles peut faire l'objet d'une sanction pénale.

### Le SAGE :

- Est un document de planification à l'échelle d'un bassin versant qui fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources en eau et des milieux aquatiques.
- Est élaboré par une Commission Locale de l'Eau (CLE), véritable « parlement de l'eau ». Pour Marne Confluence, elle regroupe 77 représentants des collectivités territoriales, des usagers de l'eau et des services de l'État.
- Repose sur différentes études dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Marne Vive.